

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **13 février 2026**

Date d'affichage : **20 février 2026**

Nombre de conseillers :

En exercice : **25**

Présents : **16**

Votants : **19**

Formant la majorité des membres en exercice.

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en salle de la Grange aux Anneaux à Boissy-Sous-Saint-Yon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.

Étaient présent(e)s : M. PICHON Jean-Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – Mme BILIEN Carine – M. FAUCHÉ Fabien – M. CHAMPION Patrick.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) :

Mme MOAL Sylvie a donné procuration à M. REYNAUD Max

M. LAURENT Éric a donné procuration à M. PICHON Jean-Marc

M. TISCHENBACH Thierry a donné procuration à M. IBOUADILENE Francis

Absent(e)(s) excusé(e)s :

Mme BONNASSEAU Patricia – Mme SCACCHI Anne – Mme LEROMAIN Nadège – Mme HEMON Alexandra – M. LION Robert – M. Jullian GOFF.

M. FAUCHÉ Fabien a été désigné comme secrétaire de séance.

**SUBVENTION AU PROFIT DU COLLÈGE ALBERT CAMUS DE LA NORVILLE DANS LE CADRE
DU PROJET : ÉCHANGE QUÉBEC**

Madame Aurélie MOUNOURY, 2^{ème} Adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, rapporteur, informe le Conseil municipal que le collège Albert Camus de La Norville sollicite la commune en vue d'obtenir une participation financière à l'échange scolaire au lycée de PAPINEAUVILLE au Québec pour l'année scolaire 2025/2026.

Le projet concerne des élèves de 4^{ème} du collège Albert Camus de La Norville dont 12 élèves de la commune. Il vise à offrir aux élèves l'opportunité de découvrir la vie au Québec avec des activités de plein air, chiens de traîneau, raquettes, ski de fond, curling.... Ainsi que de nombreuses visites culturelles avec des musées, visite d'Ottawa la capitale fédérale et Montréal.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date 2 octobre 2025 pour le voyage prévu du 7 au 20 février 2026,

CONSIDÉRANT que la commune de Boissy-sous-Saint-Yon souhaite soutenir les échanges culturels internationaux à destination de jeunes buxéens,

DIT que la somme est inscrite au budget 2026,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission animation du territoire du 10 février 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

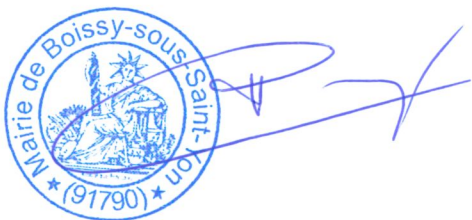
APPROUVE l'attribution, à titre exceptionnel, d'une participation ou subvention de fonctionnement au collège Albert Camus de la Norville, d'un montant de **250 €**.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

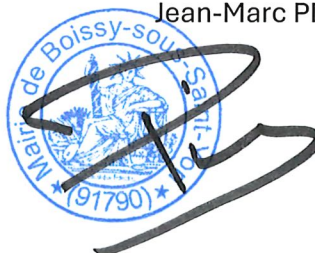
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Boissy-sous-Saint-Yon, le jeudi 19 février 2026.

Le secrétaire de séance,
Fabien FAUCHÉ



Le Maire,
Jean-Marc PICHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20260219-DEL2026-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026